



PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2025 ANALYSES ET PERSPECTIVES POUR 2026

MALI

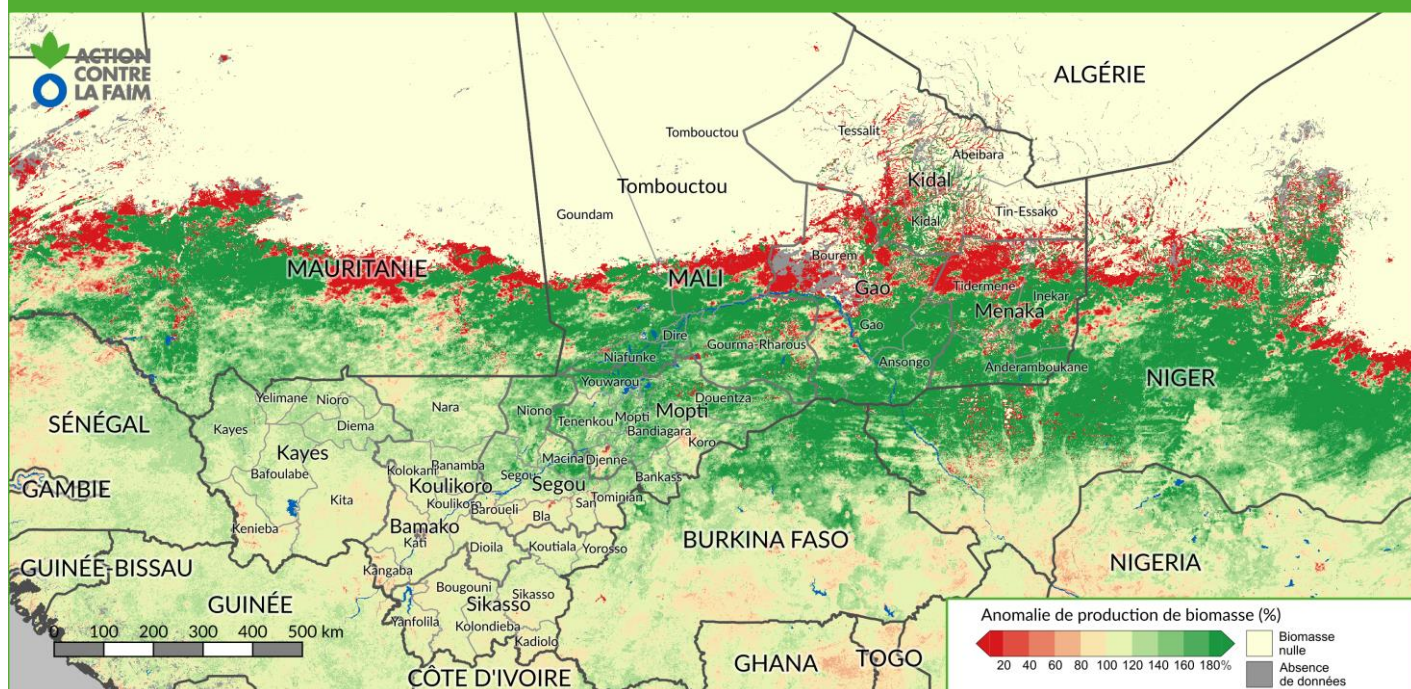
ALHOUSSEINI AL MOUSTAPHA
ERWANN FILLOL
CHÉRIF ASSANE DIALLO

ACTION
AGAINST
HUNGER



ACTION
CONTRE
LA FAIM

CARTE 1 : ANOMALIE EN POURCENT DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2025



FAITS SAILLANTS

- Production de la biomasse globalement supérieure à la moyenne sur le pays
- Déficit très important de production de la biomasse observé dans la partie nord des régions de Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal laissant présager une soudure pastorale précoce
- Production de la biomasse normale à excédentaire observée dans la partie sud des régions du nord, du centre et de l'ouest du pays
- Expansion des activités terroristes dans le sud et l'ouest du pays perturbant fortement la circulation des personnes et des biens

INTRODUCTION

Ce document présente une appréciation quantitative et qualitative de la production de biomasse au Mali durant la saison des pluies 2025.

Selon une note de FEWS-NET, le cumul pluviométrique du 1^{er} avril au 10 octobre 2025 comparé à moyenne 1991-2020 est normal à excédentaire à travers le pays excepté les régions de Kayes, Koulikoro, Kita, Nara, Bougouni et Ségou, Sikasso où un déficit léger est observé. Ces pluies ont permis la bonne reconstitution du couvert végétal dans l'ensemble du pays et l'amorce de la crue du fleuve Niger.

L'année 2025 a été marquée sur le plan sécuritaire par l'expansion des actions terroriste dans le centre et le sud du pays notamment la région de Mopti, Ségou, Kayes, Nioro, Nara, Sikasso et Koulikoro. Cette situation fragilisé la situation économique du pays et la limitation des mouvements des personnes et des

biens aboutissant à un surenchérissement des prix des hydrocarbures sur les marchés.

Sur le plan humanitaire, l'année fut marquée par la suspension des financements de l'Agence des États Unis pour le Développement International (USAID) affectant selon un sondage mené par l'agence onusienne OCHA, 819 communes au niveau national. Cette suspension, affecte près de 600 000 personnes vulnérables, soit environ un tiers des bénéficiaires prévus dans le cadre du Plan national de réponse (PNR) pour 2025.

Sur le plan politique, le gouvernement du Mali a mis fin à toute coopération en matière de lutte contre le terrorisme avec la France et a annoncé son retrait de la cour internationale de justice. La lutte contre les fonctionnaires fictifs a été engagée, qui a conduit à la suspension des salaires de 36 000 agents non enrôlés dans le système biométrique.

DESCRIPTION DU SYSTÈME

QU'EST-CE QUE LA BIOMASSE ET COMMENT EST-ELLE MESURÉE ?

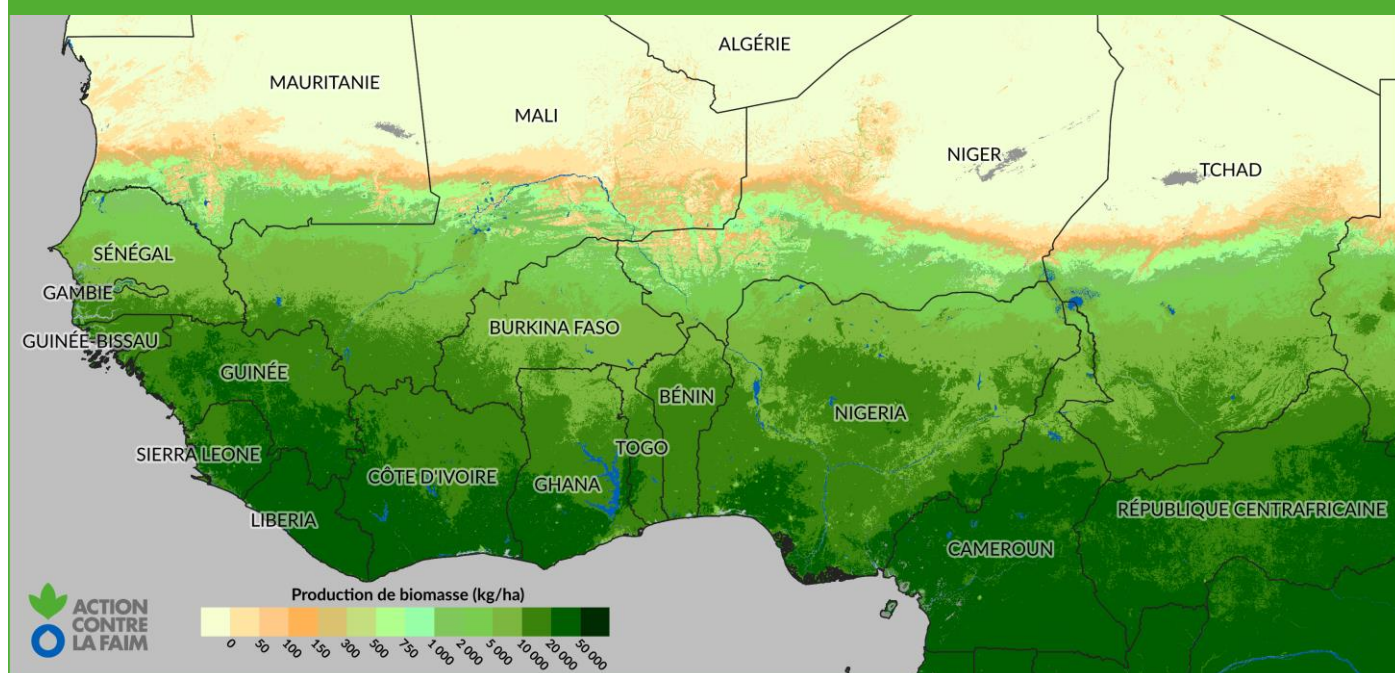
La biomasse est la production totale de matière végétale mesurée en kilogramme de matière sèche MS par hectare (kg/ha). Le terme matière sèche est utilisé pour décrire toute forme de végétation au-dessus du sol sans tenir compte de sa teneur en eau. Pour une analyse de la situation pastorale, la biomasse est un moyen efficace pour mesurer la disponibilité en ressources fourragères.

La production de biomasse est calculée à partir d'images satellitaires collectées par les satellites SPOT-VEGETATION, PROBA-V et SENTINEL-3 de l'Agence Spatiale Européenne et fournies, sous forme de produits décennaux, par le programme européen COPERNICUS par l'intermédiaire de l'Institut flamand de technologie VITO.

La méthode de calcul de la productivité quotidienne de biomasse (kg/ha/jour) se base sur un algorithme intégrant les paramètres biophysiques obtenus à partir d'images satellitaires ainsi que les paramètres climatiques de température et d'éclairement solaire.

L'outil BioGenerator développé par ACF permet d'intégrer l'ensemble de ces données afin de produire la carte annuelle de production de biomasse calculée sur la saison de croissance coïncidant avec la saison des pluies sur le Sahel. La résolution spatiale est de 1 km qui correspond à celle des produits satellitaires utilisés. La période couverte est celle de l'archive satellitaire depuis 1999 à aujourd'hui.

CARTE 2 : PRODUCTION DE BIOMASSE ANNUELLE MOYENNE 1999-2025



QUELS SONT LES INDICATEURS GÉNÉRÉS ?

Le premier indicateur est la production annuelle de biomasse calculée sur la saison de croissance :

- **Production annuelle kg/ha**

La production annuelle de biomasse est comparée à la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1998 afin de faire ressortir l'anomalie qui est représentée de deux manières :

- **Anomalie exprimée en pourcentage de la valeur moyenne %**
- **Anomalie normalisée exprimée en nombre d'écart type σ à la moyenne**

Un indice de vulnérabilité lié à la disponibilité en biomasse, nommé VI (Vulnerability Index), est calculé de manière récursive en pondérant les années les plus récentes afin de prendre en compte des enchaînements d'événements secs ou pluvieux :

- **Indice de vulnérabilité VI**

Les indicateurs sont visualisables et téléchargeables aux liens suivants :

- geosahel.info
- data.humdata.org/organization/acf-west-africa

PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2025

CARTOGRAPHIE DE L'ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE

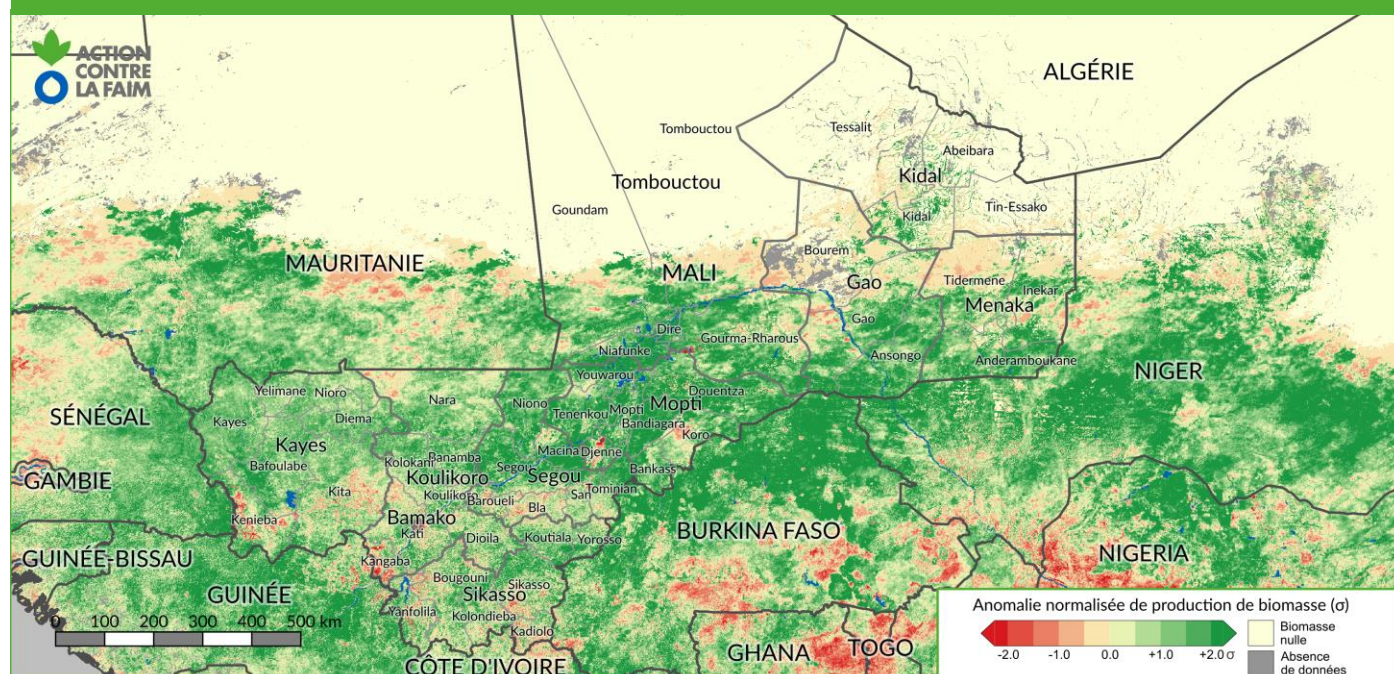
La carte 1 illustre l'anomalie de la production de biomasse pour l'année 2025, avec un focus sur le Mali, exprimée en pourcentage par rapport à la moyenne historique. La carte 3, quant à elle, présente la même anomalie exprimée en nombre d'écart-types (σ) par rapport à la moyenne, appelée anomalie normalisée. L'analyse croisée de ces deux cartes permet d'évaluer la disponibilité de la biomasse en 2025 en la comparant à la moyenne historique.

L'interprétation de ces cartes met en évidence une disparité dans la variation de la production de biomasse en 2025 par rapport à la moyenne des années précédentes. Toutefois, la lecture des deux cartes indique une production de biomasse supérieure à la moyenne dominant sur la majeure partie du territoire, en particulier dans la partie sud des régions du nord et du centre, ainsi que dans l'ensemble des régions du sud. Cette disponibilité pourrait contribuer à renforcer les activités pastorales et l'amélioration de la situation alimentaire des éleveurs à travers la consommation et la commercialisation des produits d'élevage.

Cependant, la région de Kidal, ainsi que l'extrême nord des régions de Tombouctou, Ménaka et Gao, présentent des niveaux de production de biomasse inférieurs à la moyenne historique. Cette même tendance est également observée dans les régions de Douentza et Ségou, à l'extrême sud de la région de Sikasso, à l'ouest de la région de Kayes et le nord de la région de Nara vers la frontière mauritanienne. Ces poches de faible production pourraient entraîner des difficultés d'accès aux pâturages pour les éleveurs.

Bien que la biomasse semble disponible dans le pays cette année, son exploitation reste fortement conditionnée au contexte sécuritaire. Il se traduit sur le terrain par le vol à main armée du bétail, le prélèvement forcé de la zakat, d'intimidation et des mouvements forcés imposés aux éleveurs et qui limitent l'exploitation des ressources.

CARTE 3 : ANOMALIE NORMALISÉE DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2025



VARIATIONS INTERANNUELLES DE LA PRODUCTION DE BIOMASSE

Les courbes ci-dessous illustrent des variations journalières (à gauche) et interannuelles (à droite) de la production de biomasse dans les cercles de Kadiolo (région de Sikasso), de Koro (région de Mopti) et de Ménaka (région de Ménaka). La variation journalière compare la progression de la production de biomasse en 2025 (trait épais) au profil moyen historique (trait vert fin), tout en tenant compte de la variabilité interannuelle observée sur la période 1999-2025 ($\pm$ écart type σ). La variation interannuelle montre l'évolution de la production de biomasse annuelle de 1999 à 2025 et permet d'apprécier les écarts et les tendances au fil des années.

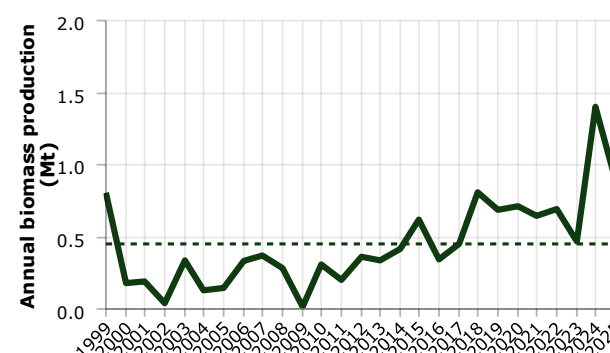
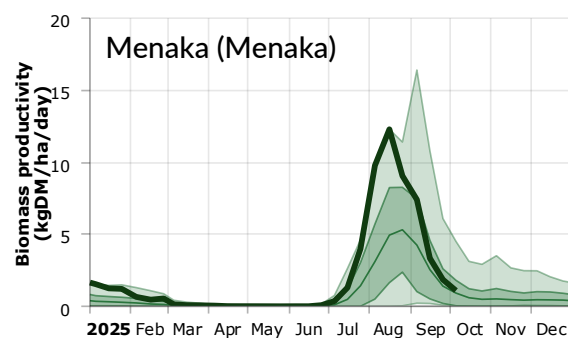
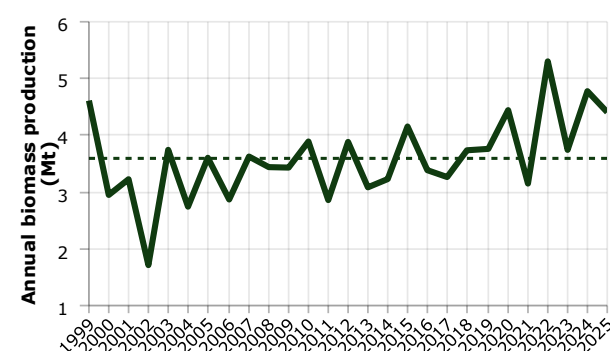
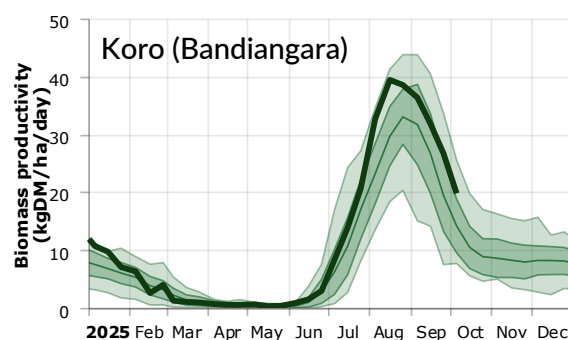
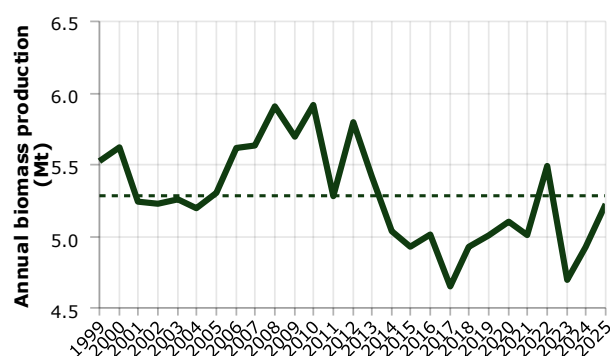
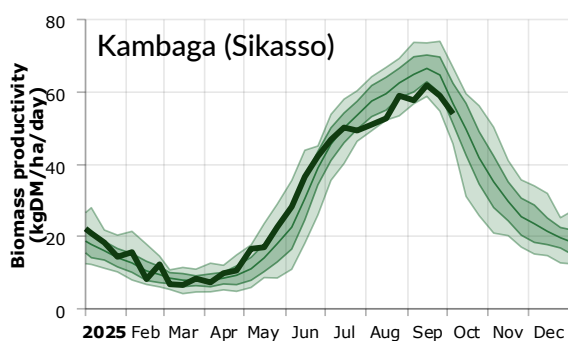
À Kadiolo, la production de biomasse a démarré normalement fin avril 2025 et a dépassé la moyenne jusqu'en juin. À partir de juillet, elle est passée sous la moyenne, tout en progressant jusqu'à son pic mi-septembre. Sur l'année, le volume total atteint 5,2

Mt, légèrement inférieur à la moyenne (5,3 Mt), mais supérieur à 2024, indiquant une amélioration relative.

À Koro, la biomasse est restée au-dessus de la moyenne historique de fin juin à octobre, avec un pic mi-août. En 2025, la production atteint 4,2 Mt, supérieure à la moyenne (3,3 Mt) mais inférieure à 2024.

À Ménaka, la biomasse a démarré mi-juillet et atteint son pic fin août, avec des niveaux supérieurs à la moyenne historique, mais inférieurs à 2024.

Globalement, les trois cercles ont connu un démarrage normal, avec des écarts liés aux précipitations, températures et facteurs anthropiques comme les feux de brousse.



COMPARAISON DE 2025 AVEC LES ANNÉES RÉCENTES

La carte 4 présente l'indice de vulnérabilité lié à la biomasse pour l'année 2025. Cet indicateur permet d'évaluer le risque encouru par la population en fonction des fluctuations de la production de biomasse. Son analyse met en évidence une forte disparité à l'échelle nationale.

Les régions du Nord, bien qu'elles présentent par endroits des indices de vulnérabilité positifs, comptent également de vastes zones géographiques vulnérables, avec des indices variants entre les phases de déficit modéré et de déficit très important. Les localités concernées sont : Goundam, le nord de Tombouctou, la partie sud-est de Gourma Rharous, le nord-est de Ménaka, ainsi que le nord de la région de Kidal. Dans ces zones, des stratégies alternatives, telles que la transhumance, le recours à l'achat d'aliment bétail, le déstockage stratégique constituent des moyens adaptés pour assurer la survie du bétail et renforcer la résilience des éleveurs face à la variabilité de la production de la production de biomasse.

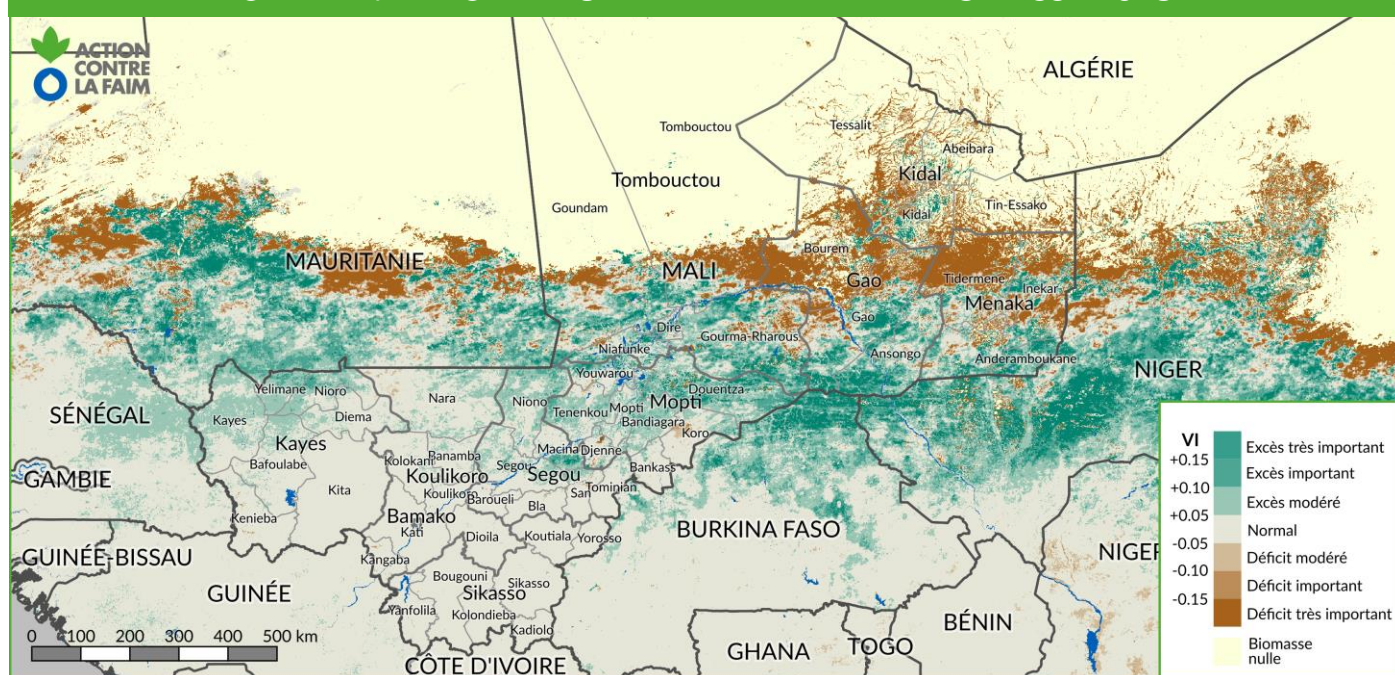
Dans la majeure partie du Centre et du Sud du pays l'indice de vulnérabilité varie entre la phase normale et excès modéré. Toutefois, quelques poches de vulnérabilité, correspondant à des situations de déficit modéré, sont observées notamment dans les cercles de Koro, Djenné et Nara.

Le tableau ci-dessous affiche les anomalies de production de biomasse entre 2021 et 2025, exprimées en nombre d'écart-type à la moyenne et en % de la moyenne, pour chaque cercle et chaque région constituant le pays. L'indice de vulnérabilité lié à la biomasse pour 2025 est également représenté dans la dernière colonne.

Les régions du Nord sont caractérisées par un indice de vulnérabilité négatif lié à la production biomasse, comparativement à la moyenne quinquennale avec un indice de vulnérabilité, avec des valeurs variant de -0,35 à -0,03. À l'intérieur des régions, les indices de vulnérabilité les plus préoccupantes sont rapporté dans les cercles de Bourem (-0.28), Tessalit (-0.32), Tin Essako (-0.35), Tidermene (-0.23), Inekar (-0.10) et Tombouctou (-0.22). Au regard de ces performances négatives, les futures actions d'appui de l'État et de ses partenaires, notamment en matière de fourniture d'aliments bétail, devraient prioriser ces localités.

Au centre tout comme au sud et l'ouest du pays, des anomalies positives de production de la biomasse par rapport à la moyenne quinquennale sont enregistrées. Elles sont de +0.08 dans la région de Kayes, +0.03 dans la région de Koulikoro, de +0.05 dans la région de Mopti de +0.02 dans la région de Ségou et de +0.01 dans la région de Sikasso.

CARTE 4 : INDICE DE VULNÉRABILITÉ LIÉ À LA BIOMASSE 2025



Région	Cercle	Superficie (km ²)	Anomalie 2021	Anomalie 2022	Anomalie 2023	Anomalie 2024	Anomalie 2025	VI 2025
Bamako	Bamako	200	-1.0σ (084%)	-0.7σ (088%)	-1.6σ (075%)	-1.2σ (081%)	-0.5σ (092%)	+0.03
Gao	Ansongo	23035	-0.0σ (099%)	+0.8σ (142%)	-0.5σ (076%)	+2.7σ (238%)	+1.8σ (192%)	+0.08
	Bourem	42655	-0.4σ (057%)	+0.8σ (194%)	-0.2σ (075%)	+4.4σ (595%)	+0.2σ (120%)	-0.28
	Gao	34429	-0.4σ (076%)	+0.6σ (135%)	-0.1σ (097%)	+2.8σ (255%)	+1.2σ (166%)	-0.03
	Total	100820	-0.4σ (076%)	+0.6σ (135%)	-0.1σ (097%)	+2.8σ (255%)	+1.2σ (166%)	-0.03
Kayes	Bafoulabe	19894	-1.2σ (088%)	+1.3σ (113%)	-0.2σ (097%)	+0.3σ (103%)	+1.3σ (114%)	+0.04
	Diema	12921	-1.1σ (083%)	+1.9σ (131%)	-0.2σ (097%)	+0.7σ (111%)	+1.2σ (119%)	+0.03
	Kayes	23156	-1.2σ (081%)	+1.7σ (127%)	-0.6σ (090%)	+0.5σ (109%)	+1.4σ (122%)	+0.05
	Kenieba	15083	-0.9σ (094%)	+0.5σ (103%)	-1.0σ (093%)	-1.0σ (093%)	+0.7σ (105%)	+0.02
	Kita	35476	-0.7σ (095%)	+1.4σ (111%)	-0.3σ (098%)	+0.4σ (103%)	+0.8σ (106%)	+0.01
	Nioro	10899	-1.5σ (071%)	+1.3σ (126%)	-0.9σ (082%)	+0.6σ (113%)	+1.0σ (120%)	+0.06
	Yelimane	5771	-1.5σ (064%)	+1.0σ (123%)	-1.1σ (075%)	+0.1σ (102%)	+0.9σ (121%)	+0.08
	Total	121931	-1.5σ (064%)	+1.0σ (123%)	-1.1σ (075%)	+0.1σ (102%)	+0.9σ (121%)	+0.08
Kidal	Abeibara	22787	+0.0σ (105%)	+0.4σ (161%)	-0.0σ (097%)	+2.6σ (465%)	+0.7σ (205%)	-0.19
	Kidal	18334	+0.5σ (162%)	+0.6σ (174%)	-0.2σ (076%)	+3.0σ (481%)	+1.0σ (228%)	-0.16
	Tessalit	81112	+0.0σ (103%)	+0.3σ (140%)	+0.2σ (123%)	+3.7σ (564%)	+0.4σ (152%)	-0.32
	Tin-Essako	26687	+0.2σ (149%)	+0.4σ (188%)	-0.4σ (021%)	+4.4σ (1022%)	+0.2σ (131%)	-0.35
	Total	148391	+0.2σ (149%)	+0.4σ (188%)	-0.4σ (021%)	+4.4σ (1022%)	+0.2σ (131%)	-0.35
Koulikoro	Banamba	7571	-0.4σ (094%)	+1.3σ (118%)	-0.6σ (092%)	+2.0σ (127%)	+1.3σ (118%)	+0.03
	Diola	12447	-0.4σ (097%)	+2.1σ (115%)	-0.7σ (095%)	+1.3σ (109%)	+0.9σ (106%)	+0.01
	Kangaba	4812	-0.8σ (095%)	+0.6σ (104%)	-1.7σ (089%)	-1.0σ (093%)	-0.2σ (099%)	+0.01
	Kati	16775	-0.4σ (098%)	+1.4σ (110%)	-1.4σ (090%)	+0.6σ (104%)	+0.7σ (105%)	+0.01
	Kolokani	11879	-0.4σ (096%)	+1.3σ (115%)	-0.5σ (094%)	+1.3σ (115%)	+1.2σ (114%)	+0.03
	Koulikoro	5958	-1.0σ (092%)	+1.8σ (115%)	-1.3σ (088%)	+1.5σ (113%)	+1.1σ (109%)	+0.02
	Nara	31184	-1.1σ (080%)	+1.7σ (132%)	-0.5σ (091%)	+1.0σ (119%)	+1.0σ (118%)	+0.03
	Total	89917	-1.1σ (080%)	+1.7σ (132%)	-0.5σ (091%)	+1.0σ (119%)	+1.0σ (118%)	+0.03
Ménaka	Anderamboukane	6944	+0.1σ (104%)	+0.1σ (104%)	+0.2σ (110%)	+3.0σ (275%)	+1.7σ (199%)	+0.11
	Inekar	26501	+0.3σ (127%)	+0.2σ (118%)	-0.2σ (079%)	+3.9σ (498%)	+0.9σ (197%)	-0.10
	Menaka	14770	+0.6σ (144%)	+0.8σ (154%)	+0.1σ (104%)	+3.1σ (312%)	+1.4σ (198%)	+0.01
	Tidermene	29264	+0.3σ (132%)	-0.2σ (081%)	+0.0σ (104%)	+3.6σ (479%)	+0.7σ (174%)	-0.23
	Total	77489	+0.3σ (132%)	-0.2σ (081%)	+0.0σ (104%)	+3.6σ (479%)	+0.7σ (174%)	-0.23
Mopti	Bandiagara	8080	-0.3σ (093%)	+1.8σ (136%)	+0.3σ (106%)	+2.3σ (144%)	+2.2σ (143%)	+0.06
	Bankass	6218	+0.0σ (100%)	+2.3σ (144%)	+1.2σ (122%)	+2.0σ (137%)	+1.5σ (129%)	+0.02
	Djenne	4495	-0.0σ (100%)	+1.3σ (125%)	+0.3σ (105%)	+2.2σ (141%)	+1.0σ (119%)	+0.02
	Douentza	22766	-1.3σ (068%)	+1.4σ (136%)	+0.1σ (101%)	+1.5σ (139%)	+2.1σ (152%)	+0.08
	Koro	10755	-0.6σ (088%)	+2.3σ (148%)	+0.2σ (104%)	+1.6σ (133%)	+1.1σ (123%)	+0.01
	Mopti	7553	+0.0σ (100%)	+1.5σ (132%)	+0.2σ (103%)	+1.9σ (141%)	+1.7σ (136%)	+0.05
	Tenenkou	11651	-0.2σ (097%)	+1.2σ (126%)	+0.0σ (101%)	+2.0σ (143%)	+1.7σ (135%)	+0.05
	Youwarou	7578	+0.2σ (106%)	+1.8σ (147%)	+0.8σ (121%)	+1.6σ (142%)	+1.9σ (150%)	+0.05
	Total	79584	+0.2σ (106%)	+1.8σ (147%)	+0.8σ (121%)	+1.6σ (142%)	+1.9σ (150%)	+0.05
Segou	Baroueli	4765	-0.7σ (094%)	+2.2σ (120%)	-0.7σ (094%)	+1.7σ (115%)	+0.6σ (105%)	+0.01
	Bla	6390	-0.9σ (091%)	+1.6σ (115%)	+0.1σ (101%)	+1.4σ (113%)	+0.2σ (102%)	-0.00
	Macina	6542	-0.4σ (093%)	+1.3σ (125%)	+0.1σ (103%)	+2.8σ (154%)	+1.8σ (136%)	+0.05
	Niono	16302	-0.3σ (093%)	+1.3σ (132%)	+0.2σ (105%)	+1.9σ (147%)	+1.6σ (138%)	+0.06
	San	6060	-0.4σ (095%)	+1.6σ (119%)	+0.8σ (109%)	+2.0σ (123%)	+1.0σ (112%)	+0.01
	Segou	15339	-0.5σ (092%)	+1.5σ (122%)	-0.1σ (099%)	+2.4σ (135%)	+1.6σ (124%)	+0.04
	Tominian	6778	-0.3σ (096%)	+1.9σ (123%)	+0.8σ (111%)	+2.1σ (126%)	+1.4σ (117%)	+0.02
	Total	61972	-0.3σ (096%)	+1.9σ (123%)	+0.8σ (111%)	+2.1σ (126%)	+1.4σ (117%)	+0.02
Sikasso	Bougouni	19088	-0.4σ (098%)	+2.0σ (111%)	-0.4σ (098%)	+0.5σ (102%)	+1.0σ (105%)	+0.01
	Kadiolo	4944	+0.1σ (101%)	+1.7σ (107%)	-0.2σ (099%)	+0.2σ (101%)	+0.4σ (102%)	+0.00
	Kolondieba	7628	-0.3σ (098%)	+2.5σ (112%)	+0.1σ (101%)	+0.0σ (100%)	+1.0σ (105%)	+0.01
	Koutiala	9159	-0.2σ (098%)	+1.9σ (116%)	+0.2σ (101%)	+1.8σ (115%)	+1.1σ (109%)	+0.01
	Sikasso	15384	-0.3σ (098%)	+1.8σ (109%)	-0.2σ (099%)	+1.1σ (106%)	+1.2σ (106%)	+0.01
	Yanfolila	9422	-0.3σ (099%)	+2.4σ (111%)	-0.3σ (099%)	+0.0σ (100%)	+1.0σ (105%)	+0.01
	Yorosso	4604	-0.4σ (097%)	+1.5σ (112%)	+0.2σ (102%)	+1.8σ (114%)	+1.1σ (109%)	+0.01
	Total	71877	-0.4σ (097%)	+1.5σ (112%)	+0.2σ (102%)	+1.8σ (114%)	+1.1σ (109%)	+0.01
Tombouctou	Dire	2406	+0.9σ (155%)	+2.1σ (227%)	+0.8σ (149%)	+1.4σ (187%)	+1.6σ (195%)	+0.03
	Goundam	114120	-0.5σ (074%)	+1.1σ (157%)	-0.7σ (063%)	+1.6σ (182%)	+1.4σ (170%)	-0.00
	Gourma-Rharous	42475	-0.9σ (064%)	+1.3σ (152%)	-0.4σ (082%)	+1.7σ (171%)	+1.5σ (160%)	+0.03
	Niafunke	8735	+0.1σ (105%)	+1.8σ (191%)	+0.8σ (140%)	+1.7σ (185%)	+1.8σ (191%)	+0.05
	Tombouctou	331291	-0.1σ (094%)	+1.3σ (203%)	-0.3σ (079%)	+2.6σ (298%)	+1.3σ (203%)	-0.22
	Total	498297	-0.1σ (094%)	+1.3σ (203%)	-0.3σ (079%)	+2.6σ (298%)	+1.3σ (203%)	-0.22
Total	Total	1257151	-0.7σ (093%)	+1.8σ (118%)	-0.3σ (097%)	+1.6σ (115%)	+1.5σ (114%)	-0.02

CONCLUSION

CAMPAGNE PLUVIEUSE 2025

Le cumul des précipitations enregistré entre le 1er mai et le 20 octobre 2025 est inférieur à celui de la même période en 2024, selon le bulletin N°17 du Groupe de Travail Pluridisciplinaire d'Assistance Agro-Hydro-Météorologique (GTPA), Cadre National des Services Climatiques du Mali (CNSC-MALI). Cette baisse concerne plusieurs régions du pays, principalement situées dans sa partie nord.

Cette faible performance pluviométrique a engendré des zones de faible production de biomasse, susceptibles de compromettre l'accès aux pâturages pour le bétail.

À cela s'ajoute un contexte sécuritaire difficile, marqué par des restrictions de mouvement des personnes et des biens et affectant l'approvisionnement des marchés.

PERSPECTIVES POUR 2026

Au regard des analyses précédentes, les perspectives pastorales pour 2026 au Mali peuvent être envisagées selon les zones :

Une soudure pastorale précoce au Nord :

Dans les zones à faible production de biomasse, notamment le nord des régions de Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal, une soudure pastorale précoce est à prévoir. Cette situation nécessitera une attention particulière de la part de l'État et de ses partenaires, à travers des interventions ciblées en matière de sécurité alimentaire et de soutien aux moyens d'existence des populations pastorales.

Une soudure pastorale tardive au sud et à l'ouest :

A l'inverse, dans la majorité des zones situées au sud, au centre et à l'ouest du pays, la disponibilité de la

biomasse pourrait entraîner une soudure pastorale tardive. Ces localités devraient bénéficier d'un appui stratégique, notamment par le renforcement des mécanismes de gouvernance durable pour la gestion des ressources naturelles, afin de prévenir les conflits intercommunautaires.

Cependant, ces deux hypothèses sont fortement influencées par le contexte sécuritaire. En 2025, l'expansion des activités terroristes dans le sud et l'ouest du pays a considérablement entravé la libre circulation des personnes et des biens. Cette insécurité pourrait avoir un impact significatif sur le pastoralisme qui repose essentiellement sur la mobilité pour exploitation des ressources.

RECOMMANDATIONS

- Les partenaires doivent diligenter des évaluations dans les zones déficitaires pour déterminer les besoins des communautés afin d'orienter les prises de décisions ;
- Les partenaires techniques et financiers doivent renforcer les efforts de l'État dans la prévention et le traitement des maladies récurrentes du bétail ;
- L'État et les partenaires doivent renforcer les mécanismes de surveillance pastorale sur le terrain pour faciliter l'orienter des éleveurs ;
- L'État et les partenaires doivent renforcer la formation des acteurs locaux en techniques de gestion durable des pâturages et de conservation du fourrage ;
- L'État et les partenaires doivent valoriser des initiatives de productions fourragère auprès des communautés pastorales pour faire face au déficit fourrager ;
- Les partenaires doivent appuyer la diversification des moyens d'existence au profit des communautés pastorales vulnérables ;
- L'État doit renforcer la sécurité dans les zones de concentration du bétail.

Les données utilisées pour le calcul de la production de biomasse proviennent des données générées par le service terrestre de COPERNICUS, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

Action contre la Faim
Mission Mali
Korofina Nord, Rue 124, Porte 247, Bamako, Mali

Action contre la Faim
Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre ROWCA
Ngor Almadies N°13 Bis, Rue NG 96, BP 29621, Dakar, Sénégal

Département de Surveillance et Analyse de Données : Erwann FILLLOL
Email : erfillol@wa.acfspain.org
Portail : sigsahel.info

